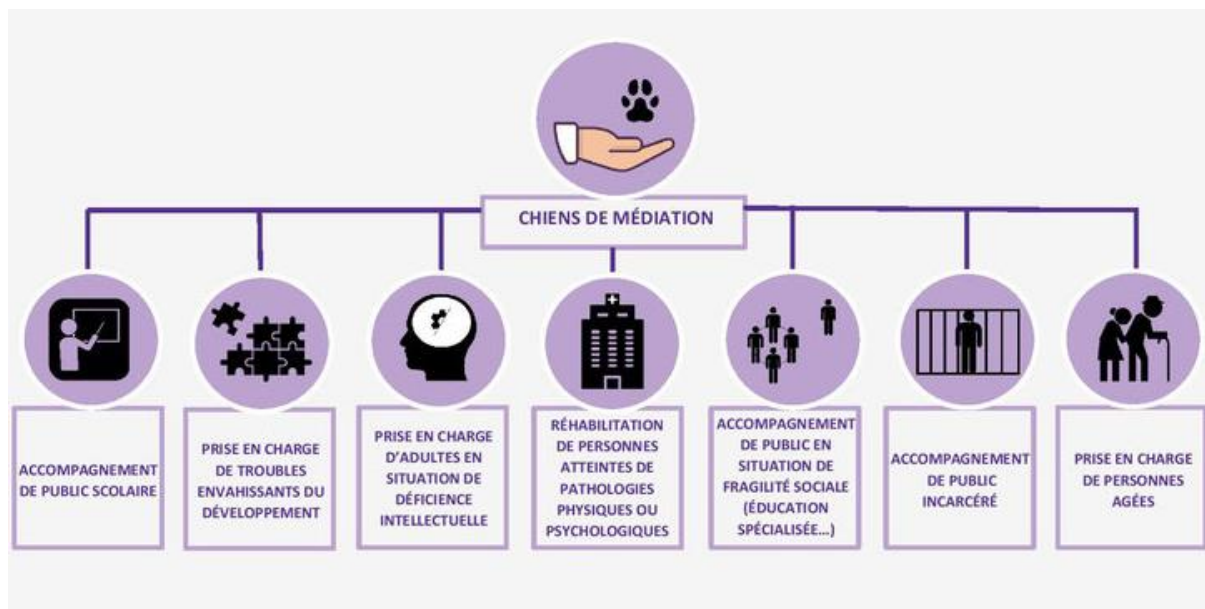


# LES CHIENS DE MÉDIATION



Un chien de thérapie est un chien qui est formé pour apporter de l'affection, du confort et du soutien aux gens, souvent dans des environnements tels que les hôpitaux, les maisons de retraite, les maisons de soins infirmiers, les écoles, les bibliothèques, les hospices ou les zones sinistrées.

Peu connue du grand public, la cyno thérapie est une pratique qui consiste à faire intervenir un animal de **thérapie** auprès de personnes en difficultés pour leur apporter un soulagement. On parle de **cani thérapie** lorsque l'animal médiateur au service de la personne est un chien.

## Qu'est-ce que la cyno thérapie ?

La cyno thérapie est une thérapie animale. Cette **branche de la zoothérapie** fait intervenir un animal auprès d'une personne en situation difficile pour lui apporter un apaisement. Il peut s'agir par exemple du cheval, du chat, du chien ou de bien d'autres animaux. Lorsque l'on recourt à un chien de thérapie, le terme approprié est **cani thérapie**.

Elle entre donc dans le cadre du **soin à la personne** et représente une alternative efficace à d'autres solutions. La présence d'un thérapeute est systématique. Ainsi, le chien intervient toujours avec un cyno thérapeute et représente un lien entre le professionnel et le patient. On parle alors de **relation triangulaire**.

Les personnes auprès desquelles le chien de thérapie intervient plus spécifiquement sont par exemple :

- Les personnes en situation de handicap,
- Les personnes qui présentent un trouble psychique.

Il peut s'agir d'enfants, d'adultes ou de personnes âgées.

### **Cani thérapie : quand le chien devient acteur de la guérison humaine**

En France, l'animal de thérapie commence à intégrer diverses structures dédiées à la santé humaine, mais des progrès restent à faire pour que la cyno thérapie soit aussi présente qu'aux Etats-Unis. Pour le moment, bien que quelques maisons de retraite et quelques services de certains centres hospitaliers intègrent le chien de thérapie, c'est encore loin d'être la majorité.

Il est pourtant prouvé que le chien de thérapie redonne le sourire aux malades, et chaque visite est hautement bénéfique aux patients. Parmi les nombreux exemples de malades pour lesquels les bienfaits de la cyno thérapie sont mesurables, on retrouve par exemple les personnes suivies pour :

- Autisme,
- Maladie d'Alzheimer,
- Schizophrénie.

### **Les bienfaits de la cani thérapie pour les malades**

La cani thérapie est plus largement sollicitée pour **participer au bien-être des enfants** présentant un handicap de quelque type que ce soit. Il est prouvé que chez les jeunes qui souffrent d'un trouble autistique, le chien de thérapie participe grandement à l'amélioration de la communication et du contact entre les petits patients et les autres personnes.

Au sens plus large, les bienfaits de la cyno thérapie impliquant la participation d'un chien de thérapie, on peut constater chez le malade de tout âge une **amélioration notable** au niveau :

- Affectif,
- Moteur,
- Cognitif.

Le lien entre le malade et l'animal permet de briser l'isolement et le repli sur soi, pousse le patient à se surpasser parce qu'il est **plus motivé**. L'intervention d'un animal est également très importante pour que le patient ait une meilleure perception de son environnement tout simplement car il est plus à l'écoute du fait de la présence du chien, impliqué dans la thérapie. Il en est de même lorsque l'animal intervenant est un cheval, un poney, un chat ou encore un oiseau.

La présence d'un animal entraîne une **stimulation intellectuelle** et **renforce le lien d'attachement**. L'animal représente aussi une source de contact sensoriel du fait qu'il a une odeur, qu'il bouge, joue, qu'il communique à sa façon (abolements dans le cas du chien). L'interaction est un moyen de distraction pour le malade qui, d'autre part, se sent plus ou moins responsable de l'animal. Ce dernier point est très important dans la thérapie car la personne se sent utile auprès du chien et donc valorisée.

**L'intervention thérapeutique assistée par l'animal** – en l'occurrence par le chien dans le domaine de la cani thérapie - **apporte un plus** au patient, au niveau de la **santé physique** et de la **santé psychique**. De cette façon, l'animal représente une **alternative au médicament**.

## Chien de thérapie : les races les plus sollicitées

Bien avant de parler de races canines les plus aptes à accompagner un cyno thérapeute, il est question de sélectionner chaque chien présentant les spécificités suivantes :

- Volontaire (travailleur),
- Bon caractère,
- Calme,
- Eduqué,
- Parfaitement socialisé,
- Très attaché à son maître,
- Qui entretient une excellente relation avec les humains.

## LA MEDIATION ANIMALE

L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) a défini la notion de santé comme « un état complet de bien-être physique, mental et social » [1]. L'animal a toujours fait partie de l'environnement humain, des liens existent entre les animaux et les humains. La France comptait 63 millions d'animaux de compagnie en 2012. Ces animaux jouent donc un rôle important et contribuent au mieux-être, à l'amélioration des conditions de vie [2]. Les enfants et adultes en établissements médico-sociaux (EMS) et établissements de santé (ES) n'ont plus accès à ce bénéfice. On constate que la présence d'animaux est de plus en plus souvent sollicitée dans les structures de soins.

## CADRE GÉNÉRAL

- Le règlement intérieur de l'établissement prévoit la présence d'animaux dans le cadre d'activités spécifiques.
- Le chien est porteur d'une puce d'identification.
- Le suivi médical est assuré par le référent du chien et est attesté par le carnet de santé à jour du chien. Lorsque le chien intervient en institution, le référent doit pouvoir présenter à tout moment une fiche sanitaire.
- Dans le cadre de sa présence en institution, le chien est toujours accompagné de son référent qui veille à ce que la présence du chien n'interfère pas avec d'autres activités et surtout à ce que le chien n'entrave pas le passage de personnes fragiles.
- Une personne reconnue allergique ne doit pas être mise en contact avec un chien. Pour la présence en institution, le référent doit prendre les mesures nécessaires pour diminuer les risques (shampoings anti-allergènes, ...) et prévenir les personnes à risque de sorte à éviter les rencontres.

La Haute Autorité de la Santé reconnaît l'existence de la médiation par l'animal en tant que thérapie non médicamenteuse dans la prise en charge des troubles du comportement. Une fiche a été établie à ce propos. Voir ci-après.



[HAS - TAA.pdf](#)

[Document Adobe Acrobat 70.4 KB](#)

## LES RISQUES INFECTIEUX

Le réseau national de prévention des infections associées aux soins a publié un document de référence que vous pouvez télécharger ici.



2016\_mediation\_animale\_CClinSE.pdf  
Document Adobe Acrobat 332.4 KB

**TÉLÉCHARGER**

Les risques infectieux concernent plutôt la présence de chiens auprès de personnes résidentes en collectivité. Les recommandations suivantes doivent être prises en compte par les institutions. Cette liste est non exhaustive et adaptable aux situations particulières.

- Le chien peut circuler dans les ascenseurs, les couloirs, les salles d'animation, les cafétérias et les salles à manger (mais en dehors du temps des repas) ;
- Le chien est interdit dans les offices, les salles de soins (sauf aménagement spécial), les salles de bains et sanitaires et les chambres des patients (l'accès aux chambres peut être conditionné par l'accord du médecin et des résidents) ;
- Le chien prend ses repas sur ordre de son référent, dans une jatte nettoyée à part ;
- Le chien ne se déplace jamais seul dans l'établissement, il est toujours accompagné par un membre du personnel. Le chien peut se reposer dans le bureau de son référent ou tout autre espace qui aura pu lui être consacré ;
- Le chien est sorti toutes les 2 heures environ et fait ses besoins sur ordre de son référent, à l'extérieur en un lieu non fréquenté par les résidents de l'institution. Les déchets sont éliminés dans des sacs à déchets ménagers, puis évacués dans un container prévu à cet effet ;
- Au sein de l'institution, tout usager peut bénéficier du contact avec le chien, sauf exception signalée par le médecin et consignée dans le dossier de l'usager ; Le léchage des mains peut répondre au désir d'une personne. Les mains sont ensuite nettoyées à l'eau et au savon ou avec des lingettes. Le léchage est à proscrire lorsque le résident est porteur d'une pommade ou d'une plaie ;
- Le chien a son matériel : une serviette, qui sert à protéger le support utilisé pour les séances de brossage (le dit support est ensuite nettoyé), des jouets (qui, quand ils ne servent plus, sont rangés dans un sac, hors de portée des résidents) et une brosse, qui n'est sortie que pour le brossage. Les croquettes qui servent à le récompenser sont mises dans un petit sac, qui est porté par l'intervenant.

### SOURCE :

**LA CONFEDERATION NATIONALE DES ORGANISATIONS DE CHIENS D'AIDE A LA PERSONNE.**

[HTTPS://WWW.CANIDEA.FR/LOIS-ET-R%C3%A9glementation/la-r%C3%A9glementation-sur-les-chiens-de-m%C3%A9diation/](https://www.canidea.fr/lois-et-r%C3%A9glementation/la-r%C3%A9glementation-sur-les-chiens-de-m%C3%A9diation/)